



Communiqué de presse — 23 février 2005

Réforme électorale : Les Jeunes Réformateurs font six propositions au Ministre Courard

Pouvoirs locaux : Démocratie et égalité

A l'écoute des différentes idées avancées par le Ministre socialiste Philippe Courard, les Jeunes Réformateurs réagissent et formulent six propositions pour davantage de démocratie et d'égalité dans les pouvoirs locaux :

1. Contre les quotas : Les Jeunes Réformateurs sont profondément opposés à toutes formes de quotas. Favorables à la féminisation du monde politique, ils n'adhèrent cependant pas au principe du quota qui dévalorise les qualités individuelles des candidats. "L'égal accès aux mandats électifs" (article 11bis de la Constitution) n'implique pas obligatoirement la parité des listes électorales, comme prévoit de le faire le Ministre Courard. Les Jeunes Réformateurs préconisent donc un système permettant plus de flexibilité, comme c'est le cas actuellement.

Au delà du principe, la parité implique des effets désastreux. Dans plusieurs communes, le système de parité pourrait empêcher le renouvellement des candidats masculins. "*Comment faire lorsque des majorités importantes sont en place avec un nombre d'élus masculins égal ou dépassant la moitié des élus? Le PS va-t-il aussi nous imposer des quotas par tranche d'âge? Cela n'a plus de sens!*" fait remarquer Frédéric Bourgys, membre des Jeunes Réformateurs.

2. La suppression de l'effet dévolutif de la case de tête : Les Jeunes Réformateurs s'opposent au maintien de ce principe qui constitue une aberration dans notre système électoral. La Flandre l'a d'ailleurs supprimé.

"Le Parti Socialiste veut maintenir cet artifice antidémocratique qui lui permet de choisir ses élus à l'avance, en fonction des places qu'il accorde aux candidats sur une liste. Il serait temps de rendre le pouvoir à l'électeur, c'est ce que l'on appelle la démocratie..." rappelle Tanguy Stuckens, Président des Jeunes Réformateurs du Brabant wallon. Et de rappeler qu'il existe un nombre incalculable d'exemples de candidats non élus malgré que ces derniers aient réalisé des scores beaucoup plus élevés que ceux de candidats élus.

3. L'élection directe du bourgmestre : A l'instar du MR, les Jeunes Réformateurs soutiennent entièrement l'élection directe du bourgmestre. A nouveau, il s'agit de rendre le pouvoir à l'électeur.

4. Laisser au bourgmestre la présidence du Conseil communal : Par souci de cohérence et d'efficacité, les Jeunes Réformateurs estiment qu'il n'est pas opportun de confier la présidence du Conseil communal à quelqu'un d'autre que le bourgmestre.

5. Un mécanisme de suppléance qui soit démocratique : L'ordre des suppléants doit respecter le choix des électeurs, par ordre des voix de préférence.



6. L'intégration du Président de CPAS dans le Collège : Les Jeunes Réformateurs sont favorables à cette mesure qui permettrait davantage de cohérence dans la politique sociale de la commune. Par ailleurs, le bourgmestre aurait une voix prépondérante pour la prise de décision en cas de nécessité.

Par l'adoption de ces positions, les Jeunes Réformateurs espèrent pouvoir lutter efficacement contre certains mécanismes antidémocratiques dont le grand public n'a pas toujours conscience. Il est temps de cesser de s'ingérer dans le jeu démocratique que représentent les élections. Contrairement à ce que certains pensent, le citoyen belge est assez mûr pour exercer seul son pouvoir de décision!

Contact : Tanguy Stuckens (0477/85.03.95 - federationjrbw@gmail.com)

Rédaction : Frédéric Bourgys et Tanguy Stuckens

*

* *